



Habilitation électrique BF HF - Exécutant - Recyclage

Personnes concernées

Toute personne exécutant des travaux dans des fouilles à proximité de canalisations électriques enterrées.

Objectifs de la formation actualisation des connaissances à la prévention du risque électrique pour du personnel non électricien

A l'issue de la formation le bénéficiaire de la formation aura actualisé ses connaissances et sera capable de :

- Connaître les dangers de l'électricité et être capable d'identifier et d'analyser le risque électrique.
- Connaître les prescriptions et procédés de prévention du risque électrique et savoir les mettre en oeuvre.
- De mettre en application les mesures de prévention adaptées pour prévenir le risque électrique sur les ouvrages ou les installations concernés, ou dans leur environnement.
- Savoir intégrer la prévention dans la préparation du travail.
- D'appliquer les règles de la conduite à tenir en cas d'accident ou d'incendie d'origine électrique.
- Effectuer des travaux d'ordre non électrique à proximité de canalisations électriques enterrées.
- Savoir exécuter en sécurité des opérations de soutènement, de ripage, d'ouverture de fourreaux, de nettoyage sur des canalisations électriques enterrées.

Contexte

Les références des normes recommandées conformément aux articles R. 4544-3 et R. 4544-32 du code du travail sont précisées par décret sur Legifrance. L'habilitation est la reconnaissance par l'employeur de la capacité d'une personne à accomplir en sécurité des tâches qui lui sont confiées. La délivrance d'une habilitation électrique par l'employeur ne suffit pas à le dégager de sa responsabilité.

CONTENU DE LA FORMATION

Au début de chaque module, il convient de faire un retour d'expérience ayant pour objectifs :

- D'analyser les accidents et presque accidents.
 - D'analyser ses pratiques professionnelles.
 - Les savoirs et savoir-faire sont donnés à titre indicatif en terme d'animation, le formateur adaptera ses méthodes et son contenu pour concevoir son animation.
- FORMATION THÉORIQUE – THÈMES CONFORMES À LA NORME NF C18 510
- Citer les opérations concernant les habilités symbole BF-HF.
 - Citer les modes opératoires et les consignes à appliquer en fonction des risques spécifiques aux chantiers.
 - Expliciter le rôle des acteurs concernés par les opérations d'ordre non électrique en lien avec le module BF-HF.
 - Énoncer les risques liés à l'utilisation et à la manipulation des matériels et outillages utilisés dans l'environnement.

FORMATION PRATIQUE – THÈMES CONFORMES À LA NORME NF C18 510

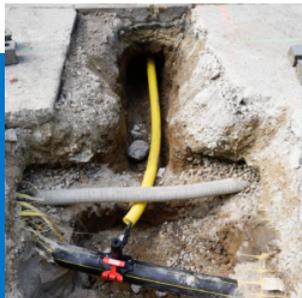
- Repérer le type d'opération à effectuer et les moyens à mettre en oeuvre.
- Identifier et prendre en considération les risques liés à la présence d'autres réseaux enterrés, de fouilles et d'engins de chantier.
- Mettre en oeuvre le MOP adapté aux canalisations électriques enterrées.
- Identifier les acteurs concernés par les travaux en fouilles.
- S'informer et informer les autres acteurs.
- Utiliser les documents correspondant à sa fonction le cas échéant.
- Savoir exécuter un dégagement et un nettoyage en vue d'identifier ripper ou un effectuer soutènement de



Habilitation électrique BF HF - Exécutant - Recyclage

canalisation, une ouverture de fourreau.

- Savoir protéger l'ouvrage ou l'installation.
- Appliquer la « règle des 4A » en cas d'endommagement d'un réseau électrique ou non électrique.



Habilitation électrique BF HF - Exécutant - Recyclage

Prérequis

La connaissance de la langue française est vivement recommandée pour les évaluations finales.
Avoir suivi et validé une formation initiale de même nature que celle du recyclage.

Durée

Une journée en présentiel.

Formateurs

Formateur en prévention du risque électrique et spécialisé en électricité, justifiant d'une expérience significative.

Dispositifs de suivi

Feuille d'émargement par demi-journée. Attestation de stage. Délivrance d'un titre d'habilitation pré-rempli des symboles proposés par le formateur

Lieu de formation

Au sein d'un centre City'Pro ou dans l'entreprise du candidat, si les conditions techniques sont respectées et répondent au cahier des charges.

Méthodes pédagogiques

En présentiel. Nos formateurs utilisent diverses méthodes (participative, démonstrative, interrogative) qui permettent un apprentissage efficient.

Validation des acquis

- Une épreuve théorique constituée de plusieurs questions sous forme de QCM destinées à évaluer les savoirs.
 - Une épreuve pratique, durant laquelle le candidat doit exécuter les tâches indiquées dans la NF 18 510 à l'aide du matériel, de l'outillage et de l'équipement nécessaires, destinée à évaluer les savoir-faire.
- La réussite aux épreuves théorique et pratique conditionne la délivrance de l'avis nominatif et individuel.

Délais d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en agence.

Modalités d'accès

Variable selon modalités de financement et disponibilités en agence.

Accessibilité

Nos prestations pédagogiques sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Nous vous remercions de nous informer de votre situation lors de vos échanges avec nos équipes administratives.

Notre référent handicap vous contactera et prendra toutes les dispositions possibles pour adapter votre parcours de formation. Centre de formation conforme aux arrêtés en vigueur et relatifs à l'accessibilité des PSH.

Tarifs et financements

En centre City'Pro ou sur city-pro.info.